



La Réunion
Parc National

Club d'athlétisme de Jacky Murat
200 rue Maurice Kraft Bourg Murat
97418 LA PLAINE DES CAFRES

Votre référence

Notre référence

N°2008/088/OR/CM

Date	Objet	Suivi par
Le 16 janvier 2008	Votre demande d'autorisation Course Tangué 2008	Olivier ROBINET Tél. 0262 90 11 35

Messieurs,

Je vous rappelle qu'en vertu de l'article 17 du décret 2007-296 du 5 mars 2007 créant le Parc national de La Réunion, l'autorisation du Parc national est nécessaire pour l'organisation de toute manifestation sportive sur son territoire.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai décidé d'autoriser l'organisation de la « Course Tangué 2008 », sous réserve de :

- respecter l'utilisation exclusive des sentiers signalés, préalablement balisés dans les conditions préconisées par l'Office National des Forêts,

- mettre en place une gestion des déchets produits par la course,
- remettre en état le site dès la fin de la course, soit au plus tard dans la soirée du 27 janvier 2008,
- procéder à l'insertion dans le règlement de la course, de ces mesures, afin d'en informer les participants et de s'assurer de leur adhésion,

- de la transmission avant le 23 janvier 2008 au Parc national de La Réunion d'un exemplaire du règlement intérieur de la course modifié.

Cependant, cette autorisation du Parc national ne prévaut pas pour les prochaines éditions de la « Course Tangué ».

Je vous prie d'agréer, Messieurs, mes salutations distinguées.

Le Directeur



Olivier ROBINET

Copie : - Préfecture de La Réunion, Cabinet de l'Etat Major
- ONF

3 rue de Crémont
97400 Saint-Denis
Ile de La Réunion

Téléphone
02 62 90 11 35
Télécopie
02 62 90 11 39

E.mail
contact@reunion-
parcnational.fr